

**46^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 8 avril 2025 – 19 h 00
École La Ruche – 635, rue de l'Église à Tracadie (N.-B.) E1X 1B1**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
(*absente*)

Responsable des installations scolaires : Kevin Arseneau

Conseiller en santé et sécurité au travail : Luc Belliveau (*absent*)

Absence : Aucune

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 288, RÉOLUTION 46-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 8 avril 2025.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente donne la parole aux trois intervenantes offrant la présentation du CPAÉ : madame Chantal Paulin (la direction d'école), madame Maria (service d'appui à l'école) et madame Myriam LeBouthillier (membre du CPAÉ).

Le CPAÉ et l'école présentent un projet d'école réimaginée qui a grandi au fil des mois et des implications du personnel et des élèves, reliant les trois finalités du CED.

PROJET DE COMPTOIR À SALADE

Madame Maria explique que la classe de 4^eB a fait connaître son besoin d'apprentissage plus expérientiel, à la suite de plusieurs discussions impliquant les élèves dans le changement, un processus a été établi pour débiter un comptoir à salade. Très vite, le personnel de l'école s'est aperçu qu'au-delà de la finalité **Vivre une vie saine et équilibrée**, ce projet allait permettre de toucher aux trois finalités du CED.

Les élèves de la classe de 4^eB, encadré par leur enseignante madame Céleste ont :

- Mis en place des partenariats avec le personnel de la cafétéria;
- Acheté un comptoir à salade;
- Mis en place une équipe de changement.

Ils ont développé des compétences diverses :

- Sensibilisation aux règles d'hygiène et au travail d'équipe;
- Apprentissage de découpe des fruits et légumes;
- Préparation et service à la cafétéria

Constamment en discussion et en apprentissage, le projet a débuté avec un petit chariot de fruits, puis :

- Implantation du comptoir à salade, précédé d'un sondage envoyé aux élèves pour connaître leur goût et leurs attentes
- Extension du projet avec un comptoir à pâtes. Deux essais avec différents types de pâtes et de sauces ayant reçu un beau succès.

Ce projet pourrait connaître d'autres évolutions à l'avenir.

Madame LeBouthillier décrit un projet très apprécié, autant des apprenants qui le prépare que des personnes apprenantes utilisatrices. Elle précise que les apprenants initiateurs du projet sont impliqués à toutes les étapes du processus, à tel point que les journées sans comptoir à salade, ces élèves offrent leur aide pour découper des aliments auprès du personnel de la cafétéria.

La présidente remercie les trois intervenantes pour leur présentation et l'implication manifeste des personnes apprenantes et du personnel.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à dix personnes :

- **Madame Nadia Veilleux** est une maman dévouée de deux enfants qui fréquentent l'école La Ruche. En novembre dernier, elle a eu l'initiative de proposer la location du gymnase de l'école La Ruche afin d'y offrir des cliniques de basketball. Depuis la fin du mois de novembre, elle anime bénévolement ces cliniques pour les élèves de la grande région de Tracadie. Grâce à son engagement et à son expertise, les participants ont l'opportunité de développer leurs compétences en basketball dans un cadre bienveillant et structuré. En plus de ces cliniques destinées aux élèves, Madame Veilleux a également élargi son offre en proposant des séances aux personnes de 15 ans et plus, leur permettant ainsi de pratiquer gratuitement leur sport préféré. Cet engagement généreux témoigne de sa passion pour le sport et du désir de favoriser l'épanouissement de la communauté locale. Le Conseil souligne et remercie madame Veilleux pour son engagement au sein de sa communauté !
- **Mme Chantal Paulin** est une directrice d'école exceptionnelle qui incarne des valeurs humaines et professionnelles remarquables. Depuis son arrivée à ce poste, Mme Chantal fait preuve d'une écoute attentive envers l'ensemble de son personnel. Elle bâtit des ponts et crée un climat de confiance et de respect. Chaque membre de son équipe sait qu'il peut compter sur elle. Son empathie et sa compréhension font d'elle un leader naturel et respecté. Mme Chantal est aussi une bienfaitrice pour ses élèves. Elle conçoit des projets pédagogiques novateurs qui stimulent la curiosité et répondent aux besoins sociaux et émotionnels des élèves. Elle veille à leur bien-être et à leur épanouissement global. Toujours en quête d'innovations, Mme Chantal incite son équipe à oser, se renouveler et expérimenter. Elle soutient les initiatives novatrices avec enthousiasme et détermination. Ce qui la distingue, c'est sa générosité. Elle accompagne sans relâche son équipe et ses élèves, partageant son expertise et offrant son temps sans compter. Que ce soit avec les enseignants, le personnel ou les élèves, Mme Chantal est appréciée pour sa bienveillance, son professionnalisme et son leadership humain. Elle favorise la collaboration et valorise les talents de chacun. Il est rare de rencontrer une personne qui allie vision éducative, innovation, souci du bien-être et générosité. Mme Chantal incarne ces qualités et bien d'autres encore. Le Conseil souligne le leadership et le dévouement exceptionnel de madame Paulin.
- **L'équipe spécialisée en appui comportemental**, composée de **Shannon Haché, Christine Brideau, Sylvie Haché, Sabrika Savoie, Pascale Lepage, Marie-Ève Noël, Julie Basque** - enseignantes ressources et **Stéphane Noël** - psychologue

scolaire, joue un rôle crucial dans l'accompagnement des écoles et des élèves ayant des besoins diversifiés au sein de notre district. Engagée à créer des environnements inclusifs et bienveillants, cette équipe collabore étroitement avec le personnel scolaire pour offrir un soutien personnalisé. En plus de formuler des recommandations favorisant une inclusion scolaire harmonieuse, elle contribue activement à la formation continue du personnel. Elle démystifie également les stratégies à adopter pour renforcer les compétences de tous ceux qui accompagnent les jeunes au quotidien. L'équipe se distingue par son approche empathique, en élaborant des plans d'intervention individualisés qui répondent aux besoins spécifiques de chaque élève, tout en favorisant leur épanouissement scolaire et personnel. Elle développe également des outils visuels et des ressources pédagogiques innovantes, axés sur le renforcement des compétences socio émotionnelles et de l'autorégulation, permettant aux élèves de s'épanouir pleinement dans leur environnement scolaire. Les écoles bénéficient d'un climat éducatif enrichi et d'un meilleur encadrement des élèves. La contribution exceptionnelle de cette équipe transforme non seulement le parcours des jeunes, mais également celui de l'ensemble de nos communautés scolaires. Le Conseil est très reconnaissant de leur dévouement et de leur impact profond sur le long terme auprès des élèves.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements pour leur impact incroyable auprès des jeunes et leur engagement passionné.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Formation offerte aux membres des CPAÉ

Trois sessions d'une même formation ont été offertes aux membres des CPAÉ du DSFNE au mois de mars 2025. La présidente ayant participé aux trois formations, informe qu'une centaine de personnes ont participé sur les trois sessions ainsi que les conseillères et conseillers Mallais Comeau, Hébert, Morais et Gallant.

Elle décrit une formation très pertinente ayant eu un bon déroulement dans son ensemble bien que des ajustements soient toujours à réaliser. Un format similaire sera proposé à l'automne prochain, avec une session dédiée aux directions d'écoles pour pouvoir aller plus en détail sur certains points les concernant.

La présidente remercie tous les membres ayant participé à ces sessions de formation.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Lettre ouverte de la FJFNB

MOTION 289, RÉOLUTION 46-7.1

La conseillère Hébert propose

Appuyée par l'élève conseiller Veilleux

QUE soit approuvé l'ajout du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est aux signataires de la lettre ouverte envoyée le 27 mars 2025 par

l'entremise de la FJFNB (Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick)

La présidente confirme que la signature du Conseil d'éducation du DSFNE et du Conseil jeunesse du CED, était effectivement inscrite sur la lettre envoyée le 27 mars dernier par la FJFNB, en plus d'une vingtaine d'autres signataires.

Adopté

7.2 Lettre du CPAÉ de l'école le Carrefour Étudiant

MOTION 290, RÉOLUTION 46-7.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QU'une réponse soit envoyée à la lettre adressée par le CPAÉ de l'école le Carrefour Étudiant conformément aux discussions tenues lors de la réunion de travail du 8 avril 2025.

Adopté

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 mars 2025 – avis de motion

MOTION 291, RÉOLUTION 46-8.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 mars 2025.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

Le directeur général annonce les récentes nominations :

- **Madame Suzanne Chiasson** au poste de direction adjointe de l'école Léandre-Legresley pour un mandat de 5 ans. Mme Suzanne occupe actuellement le poste de PAR à la polyvalente W.-A.-Losier. Son mandat commence au 1^{er} juillet 2025.

- **Madame Monica Roy** au poste de direction adjointe de l'école Le Tournesol pour un mandat de 5 ans. Mme Roy occupe actuellement ce poste par intérim à l'école Le Tournesol.
- **Madame Nadine Lanteigne** au poste de direction de l'école La Source pour un mandat de 5 ans. Mme Lanteigne occupe actuellement le poste de directrice adjointe de l'école Mgr-François Bourgeois de Shediac au DSFS. Son mandat commence au 1^{er} juillet 2025.
- **Monsieur Jérôme Roy** au poste de direction adjointe de l'école Le Tremplin pour un mandat de 5 ans. M. Jérôme occupe présentement le poste de *PAR à cette école*. M. Jérôme entamera son mandat officiellement le 1^{er} juillet 2025.

Le directeur général précise que trois de ces écoles ont vu la création du poste de direction adjointe en raison de l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans ces écoles.

9.2 Rapports de vérification de la direction générale – Secteur des installations scolaires et de la Santé et sécurité au travail

Le directeur général présente un rapport très attendu, celui sur les installations scolaires et la santé et sécurité au travail. Il relève que la photo de l'école La Ruche, utilisée pour illustrer le rapport, a été bien choisie puisqu'elle fait un lien symbolique avec l'école hôte de la rencontre.

Le directeur général présente l'organigramme de ces deux secteurs sous la direction du directeur des services administratifs et financiers, monsieur Marc Thériault. Il est accompagné de monsieur Marc Thériault et de monsieur Kevin Arseneau, responsable des installations scolaires pour la présentation de ce rapport. Monsieur Luc Belliveau, affilié au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au DSFNE, est le conseiller en santé et sécurité au travail.

SECTEUR DES INSTALLATIONS SCOLAIRES

Il a été souligné que le recrutement et la rétention de personnel représentent un défi majeur. Malgré les avantages sociaux, les salaires offerts dans le secteur public restent peu compétitifs, ce qui rend difficile l'embauche de nouveaux employés.

Le directeur général a rappelé l'existence d'un programme informatisé d'entretien préventif. Ce système permet au personnel de signaler les réparations à effectuer et génère automatiquement des bons de travail afin d'assurer un suivi rigoureux. En 2023-2024, un total de 6 533 bons de travail ont été émis, pris en charge par les 23 employés issus de différents corps de métier. Ce volume illustre l'ampleur du travail réalisé chaque année. Certaines interventions plus complexes sont confiées à des firmes privées.

Une présentation des bris et réparations majeurs effectués au cours des deux dernières années a également été faite.

Projets d'infrastructures

Le rapport expose les projets d'infrastructures réalisés au cours des trois dernières années. Il a été noté que la capacité à réaliser des projets majeurs a diminué : alors qu'il était possible d'en mener 15 il y a quelques années, ce nombre est désormais réduit à 6, en raison de la hausse marquée des coûts des matériaux (plus que doublés), du coût de la vie, ainsi que des priorités parfois imposées par le MEDPE.

Fermeture d'école

Le directeur général se doit de rappeler dans ce rapport la fermeture de l'école Académie Assomption prévue pour la fin juin de cette année.

Inspections des infrastructures

De nombreuses inspections ont lieu de manière régulière (structures de jeux, qualité de l'air, amiante, radon, etc.) afin d'assurer un environnement sain dans les écoles.

Concernant la qualité de l'air, six demandes d'analyse avaient été faites l'année précédente, contre aucune cette année, démontrant la variation d'une année à l'autre.

Pour l'amiante, des règles très strictes sont appliquées. Tant que le matériau n'est pas effrité, il n'est pas considéré comme dangereux. Toutefois, chaque établissement doit identifier les emplacements de l'amiante et informer les usagers.

Le district compte 133 concierges, qui participent activement à l'entretien et à l'inspection visuelle des écoles. Le manque de suppléants représente un défi : des rotations, réorganisations et nouvelles stratégies ont dû être mises en place.

Une tentative d'adaptation du modèle de recrutement des chauffeurs d'autobus (qui avait connu du succès) n'a pas donné les résultats escomptés pour les postes de concierges. La moyenne d'âge du personnel étant élevée, plusieurs retraités reviennent temporairement, mais leur départ définitif annonce une crise importante. Il est demandé par le Conseil de comptabiliser, dès l'an prochain, le nombre de journées d'absence de concierges non remplacées.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Conseil est le seul à posséder une politique officielle en matière de santé et sécurité au travail.

Un compte rendu est fait sur les ordonnances émises par Travail Sécuritaire NB (TSNB) et le prévôt des incendies. Ces ordonnances doivent être corrigées rapidement.

Chaque école est équipée de défibrillateurs, intégrés aux trousse de premiers soins. Des membres du personnel sont formés pour les utiliser, et leur fonctionnement doit être vérifié régulièrement.

Plateforme RISCO

La plateforme RISCO a été adoptée afin de centraliser l'information concernant les formations et présentations faites aux employés dans les écoles. Cet outil améliore grandement le suivi et le contrôle, qui étaient auparavant manquant.

Gestion des mesures d'urgence

Un guide rouge de gestion des mesures d'urgence, mis à jour chaque année, est distribué aux écoles. Plusieurs membres de l'équipe le conservent toujours à proximité d'eux pour intervenir rapidement en cas de besoin.

Une présentation a été faite concernant les interventions d'urgence au cours des trois dernières années, incluant les cas de confinement complet, de confinement de sécurité et de soutien en cas de décès.

Incidents de violence et blessures

Une plateforme permet de consigner tous les incidents touchant tant les élèves que le personnel, allant de blessures mineures à majeures. Une sensibilisation accrue auprès du personnel a entraîné à une hausse des signalements.

Une présentation a également été faite concernant les incidents de violence. Les membres du personnel les plus touchés par les gestes de violence des élèves sont, dans l'ordre :

1. Les aides-enseignantes
2. Les intervenantes
3. Les enseignantes
4. Les directions

Sécurité à bord des autobus scolaires

Des talkies-walkies ont été installés dans les autobus circulant en zones sans couverture cellulaire afin d'améliorer la sécurité des chauffeurs.

MOTION 292, RÉOLUTION 46-9.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur des Installations scolaires et de la Santé et sécurité au travail tel que présenté par la direction générale.

Adopté

- 10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**
10.1 Rapports des comités
10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
Sans objet

10.1.2 Comité jeunesse

MOTION 293, RÉOLUTION 46-10.1.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE le compte-rendu de la réunion du 1er avril 2025 du Conseil jeunesse du CEDSFNE soit accepté tel que présenté.

L'élève conseiller Veilleux ajoute que le Conseil jeunesse prévoit une rencontre au mois de mai pour faire la lecture du compte-rendu du Forum annuel, d'y ajouter leurs commentaires en tant que Conseil jeunesse pour l'apporter à la prochaine réunion de travail supplémentaire du Conseil.

Adopté

MOTION 294, RÉOLUTION 46-10.1.2

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil d'éducation confie au Conseil jeunesse du CEDSFNE l'organisation des élections pour le poste d'élève conseiller au sein du CEDSFNE.

Adopté

MOTION 295, RÉOLUTION 46-10.1.2

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

Que le Conseil d'éducation approuve la méthode de vote choisie par le Conseil jeunesse, qui consiste à comptabiliser les votes par écoles secondaires et à en tirer un résultat global pour chaque établissement.

Adopté

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.1.1 Politique 1.7 – Plan de travail du CED

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le monde a reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre CPAÉ de l'école le Carrefour Étudiant

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre de la ministre du MEDPE – Approbation de la fermeture de l'école Académie Assomption

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre aux parents de l'école Académie Assomption

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

L'élève conseiller Veilleux souligne une belle réunion et remercie l'adjointe du directeur général pour son aide avec les documents du Conseil jeunesse.

La conseillère Mallais Comeau et le conseiller Comeau ne se souviennent plus à quoi ressemblaient les anciens rapports de vérification de la direction générale, c'est un beau legs de la direction générale.

La conseillère Maltais relève un très beau travail.

Le conseiller Robichaud et le vice-président Gallant sont d'accord avec les commentaires précédents.

Le conseiller Morais remarque la présence du personnel de l'école La Ruche et les remercie.

La conseillère Hébert remercie la CPAÉ pour leur présentation et l'honneur au mérite de l'équipe spécialisée en appui comportemental.

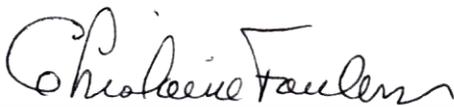
13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Le président du CPAÉ revient sur les discussions portant sur la pénurie de main-d'œuvre et explique s'inquiéter pour l'avenir dans les écoles.

La présidente le remercie pour son commentaire et lui confirme être très conscient en tant que Conseil de la situation, mais travailler activement pour tenter d'offrir le meilleur pour la future génération.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h48.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil